

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification :		
Identificateur de produit :	Dazide ^{MD} 85 WSG	
Autre moyen d'identification :	N° d'enregistrement de la LPA : 28168	
Distribué par :	N.M. Bartlett Inc. 4509 Bartlett Rd, Beamsville, Ontario, L0R 1B1, Canada Tél. : 905-563-8261	
Numéro de téléphone en cas d'urgence :	Chemtrec 1 800 424-9300 (24 heures) Canutec 613 996-6666 (24 heures)	
Emploi recommandé :	Régulateur de croissance des plantes. Contrôle la hauteur des plantes et encourage la floraison des chrysanthèmes, des azalées, des hortensias, des plantes à massif (pétunias, soucis, zinnias, asters, cosmos et salvias) et des poinsettias	
Restrictions relatives à l'utilisation :	Garder hors de la portée des enfants.	
2. Identification des dangers (ce produit est classé comme produit non dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17) :		
Classe/Catégorie :	Non classé	
Voie d'exposition :	La voie dermique et la voie orale sont les voies d'exposition les plus probables.	
Dangers non classés autrement :	Aucun connu	
Mot-indicateur :	Aucun	
Symbole(s) :	Aucun	
Mentions de danger :	Aucun attribué	
Mises en garde :	Prévention : Aucun attribué Réponse : Aucun attribué Conservation : Aucun attribué Élimination : Aucun attribué	
3. Composition :		
Numéro CAS :	Composant :	Pourcentage :
Ce produit ne contient aucun composant classé comme étant dangereux en vertu du DORS/2015-17		
4. Mesures de premiers soins :		
Par inhalation :	Le potentiel d'inhalation est très faible : le produit est en granules et est classé comme étant presque exempt de poussière (0,05 %)	
Yeux :	Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer l'œil.	
Peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.	
Ingestion :	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement. Si la personne peut avaler, lui demander de boire lentement un verre d'eau. Ne pas faire vomir, sauf si le centre antipoison ou le médecin vous demande de le faire. Ne rien faire prendre à une personne inconsciente.	
Symptômes/Effets :	Aigus : Aucun renseignement disponible Retardés : Aucun renseignement disponible	
Indication qu'une attention médicale immédiate et un traitement spécial sont requis, au besoin :	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.	
5. Mesures de lutte contre les incendies :		
Modes d'extinction :	Approprié : Eau pulvérisée, CO ₂ , mousse ou poudre sèche.	

	Non approprié : Jet d'eau à haute puissance						
Dangers spécifiques associés au produit chimique :	Éviter d'inhaler les produits de combustion. À des températures très élevées, le daminozide se décompose et forme des composés de carbone et d'azote.						
Équipement de protection et précautions pour les pompiers :	Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais						
6. Mesures en cas de déversements accidentels :							
Précautions personnelles, équipement de protection : et procédures d'urgence :	Consulter la section 8 intitulée « Contrôle de l'exposition et protection personnelle »						
Méthodes de confinement et de nettoyage :	<p>Confiner les produits déversés pour les éliminer en sécurité et les mettre dans des contenants étanches; nettoyer l'aire contaminée avec de l'eau.</p> <p>Les déchets entraînés par l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur place ou à une installation des déchets approuvée. Voir également la Section 13. Renseignements concernant l'élimination.</p>						
7. Manutention et entreposage :							
Précautions pour une manipulation sécuritaire du produit :	Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements si des pesticides pénètrent à l'intérieur. Enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés.						
Conditions d'entreposage sécuritaire du produit :	<p>Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments fourragers par l'entreposage ou l'élimination du produit. Entreposer dans le contenant d'origine uniquement. Après une utilisation partielle, fermer hermétiquement le contenant. Entreposer le produit dans un endroit sécuritaire sec et où la température est modérée. Une humidité élevée fera durcir le produit. Utilisez les solutions à pulvériser et les solutions en stock dans les 24 heures. Une utilisation immédiate est requise si un autre composant est ajouté à la solution à pulvériser. Voir également la Section 10. Stabilité et réactivité.</p>						
8. Minimisation de l'exposition et protection personnelle :							
Limites d'exposition aux composants :							
Substance	Canada Ontario		Canada Québec		Canada Saskatchewan		ACGIH TLV
	ppm STEL	ppm TWA	ppm STEV	Mg/m ³ TWAEV	ppm STEL	ppm TWA	TWA 8 heures (ST) STEL (C) plafond
Aucun composant répertorié	-	-	-	-	-	-	
Mesures d'ingénierie appropriées :	Aucune information applicable disponible.						
Équipement de protection individuelle :	<p>Yeux et visage : Aucune information applicable disponible.</p> <p>Peau : chemise à manches longues et pantalons longs. Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quel matériau étanche. Souliers et bas. Gants résistants aux produits chimiques</p> <p>Respiration : Aucune information applicable disponible.</p>						
9. Caractéristiques physiques et chimiques :							
Aspect :	Granule blanche à écoulement fluide						
Odeur :	Légère odeur de moisissure						

Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	4,0 (solution de 1 %)
Point de fusion/de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Pas d'éclair (vase clos)
Taux d'évaporation :	Sans objet
Flammabilité/Limites :	Ininflammable LII : sans objet LIS : sans objet
Pression de vapeur :	<1,27 × 10 ⁻⁵ Pa 72 °F (22 °C)
Densité de vapeur :	Sans objet
Densité relative :	Densité au robinet 0,46 g/cm ³
Solubilité (H₂O) :	Soluble à 68 °F
Coefficient de partage :	-1,50 log P _{OW} (matière active pH 7)
Température d'auto-inflammation :	>752 °F (400 °C)
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Viscosité :	Sans objet

10. Renseignements sur la stabilité chimique et la réactivité :

Réactivité :	Aucune information applicable disponible
Stabilité chimique :	Stable dans les contenants originaux pendant au moins 2 ans à la température ambiante (40-70 °F).
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune information applicable disponible
Conditions à éviter :	Chaleur excessive
Substances incompatibles :	Agents comburants puissants
Produits dangereux de décomposition :	Aucun dans les conditions normales de conservation et d'utilisation.

11. Renseignements toxicologiques :

Voies d'exposition probables :	Dermique et oral	
Symptômes :	Par inhalation : Le potentiel d'inhalation est très faible : le produit est en granules et est classé comme étant presque exempt de poussière (0,05 %) Yeux : Non irritant Peau : Non irritant Ingestion : Aucune donnée disponible	
Toxicité aiguë :	Orale : DL ₅₀ chez le rat > 5 000 mg/kg (EPA catégorie IV)	
	Par inhalation :	Aucune donnée disponible
	Cutanée : DL ₅₀ chez le rat > 5 000 mg/kg (EPA catégorie IV)	
Corrosion/Irritation cutanée :	Non irritant (lapin)	(EPA catégorie IV)
Dommages oculaires graves/Irritation oculaire :	Non irritant (lapin)	(EPA catégorie IV)
Sensibilisation :	Non sensibilisant (cobaye)	
Mutagenicité des cellules germinales :	Aucune donnée disponible	
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste des cancérogènes de NTP, du CIRC ou d'OSHA.	
Toxicité pour la reproduction ou le développement :	Aucune donnée disponible.	
Toxicité pour certains organes cibles :	Exposition unique :	Aucune donnée disponible
	Exposition répétée :	Aucune donnée disponible

12. Renseignements de nature écologique :

Écotoxicité :		
Espèce :	Durée d'exposition :	CL₅₀/CE₅₀/CI₅₀
Poisson	96 heures	CL ₅₀ >149 mg L

Daphnie	48 heures	CE ₅₀ > 100 mg/L
Algues	72 heures	CME0 > 100 mg/L
Oiseau (colin de Virginie)	8 jours alimentaire	CL ₅₀ > 10 000 mg/kg
Abeille – non toxique chez les abeilles		
Espèces utiles – effets nuls ou minimes chez les entomoprédateurs, les parasitoïdes et les acariens prédateurs		
Rémanence et dégradabilité :	Se dissipe rapidement dans le sol. La plupart des résidus se lient et se dégradent rapidement dans des conditions normales en contact avec de la terre (90 % en 7 jours). Ni l'hydrolyse ni la photolyse ne sont des voies significatives de dégradation de la daminozide. Aucune évidence d'accumulation.	
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée disponible.	
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible.	
Autres effets défavorables :	Aucun connu	
13. Renseignements concernant l'élimination :		
Instructions pour l'élimination :	Rincer le contenant vide à trois reprises ou sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir. Suivre les directives provinciales pour tout nettoyage supplémentaire requis du contenant avant de le mettre au rebut. S'assurer que le contenant vide et rincé ne peut pas être utilisé à d'autres fins. Jeter le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des informations sur l'élimination de produit non utilisé et dont on ne veut plus, prendre contact avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial. Prendre contact avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.	
14. Renseignements touchant le transport :		
Appellation réglementaire UN/TMD :	Sans objet	
Classe de danger :	Sans objet	
Numéro UN/TMD :	Inhibiteur, modificateur ou régulateur de la croissance des plantes	
Groupe d'emballage :	Sans objet	
Polluant marin :	Non	
Numéro NMFC :	101685/65 Inhibiteur, modificateur ou régulateur de la croissance des plantes, NOIBN	
15. Renseignements de nature réglementaire :		
LIS/LES :	7487-88-9 et 37199-81-8 répertorié dans la LIS, 120313-48-6 répertorié dans la LES	
TSCA :	Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire de la TSCA ou en sont exemptés. Les composants suivants de ce produit sont assujettis aux exigences de déclaration du paragraphe 12(b) de la TSCA : Aucun	
Ce produit chimique est un pesticide enregistré auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Il fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu des lois fédérales sur les pesticides. Ces exigences sont différentes des critères de classification et des renseignements requis sur les dangers que doivent contenir les fiches signalétiques et les étiquettes sur les lieux de travail des produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Les renseignements suivants portant sur les dangers doivent être inscrits sur l'étiquette du pesticide.		
Mot-indicateur de l'ARLA	AVERTISSEMENT	
Mises en garde :	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Pour utilisation uniquement dans des serres ou ombrières commerciales ou de recherche. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler les embruns du produit. Le produit peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.	

	<p>Porter une combinaison de travail résistante aux produits chimiques sur une chemise à manches longues et des pantalons longs, ainsi que des gants, chaussettes et chaussures qui résistent aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement ou du nettoyage des équipements ou du produit. Porter un couvre-chef résistant aux produits chimiques, un écran facial et un appareil respiratoire contre les poussières ou les embruns (homologué MSHA/NIOSH et dont le numéro commence par TC-21C) en plus de l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessus pour une application en hauteur.</p> <p>L'utilisateur doit enlever immédiatement ses vêtements si le pesticide entre en contact avec la peau, à travers les vêtements imbibés ou à la suite d'un déversement. Enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés.</p> <p>Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes.</p> <p>Ne pas retourner dans les endroits traités ou permettre à qui que ce soit d'y retourner avant que se soient écoulées 24 heures après l'application. S'assurer de ne pas contaminer la nourriture humaine ni les aliments pour animaux.</p>
Pictogrammes et symboles :	Aucun
16. Autres renseignements :	
Aucun	
Date de publication/Version :	2017-05-19, version 8
Remplace :	2016-03-05, version 7